



Le Flambeau Express

BULLETIN D'INFORMATION DU REGROUPEMENT
DES RETRAITÉS DE RIO TINTO ALCAN, MEMBRES DU RPRTA

SEPTEMBRE 2010
www.rcra01.com

SALUTATIONS DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous tous,
lecteurs et lectrices du journal LE FLAMBEAU,

Cette rentrée de septembre 2010 revêt un caractère particulier à plusieurs points de vue mais, en premier lieu, parce que les défis à relever sont importants.

L'augmentation du nombre de nos membres constitue un heureux défi pour le RCRA, car nous devons adapter notre fonctionnement afin de continuer de remplir adéquatement notre mission, qui est de protéger le patrimoine, ainsi que défendre les droits et les intérêts des retraités de RIO TINTO ALCAN membres du RPA (*Régime de Pension Alcan*). De plus, notre potentiel de croissance étant encore grand, les activités de recrutement doivent se poursuivre sans relâche.

Les effets de la crise financière de 2008 sont loin de s'être résorbés puisque, comme nous le savons tous, cela s'est traduit, entre autres choses, par une indexation de nos rentes au niveau de 50% du coût de la vie de la dernière année, indexation qui a été décidée par RTA, par l'entremise de sa politique ad hoc. Tout en étant heureux de cette augmentation, nous n'oublions pas que le manque à gagner causé par les non indexations des années passées continue de s'accroître. En effet, il avoisine maintenant les 6% lorsque mesuré depuis les ajustements de 2001. Toutefois, il y a une nouvelle encourageante car la compagnie aborde la notion de rattrapage de pertes antérieures de pouvoir d'achat. (Référence: "**Votre relevé annuel de pensions et d'assurance-vie**" émis pour l'année 2009, à la page 30). Le RCRA va continuer de lutter afin que ce rattrapage se concrétise.

Des changements administratifs chez RTA tels que le transfert de notre assurance collective chez Financière Manuvie, ainsi qu'une étude portant sur le transfert du service de paie des retraités à une firme américaine soulèvent des questionnements. Le RCRA demeure vigilant afin que les droits et intérêts de ses membres ne soient pas compromis.

Depuis quelque temps, nous voyons émerger une tendance vers les régimes de retraite à cotisations déterminées aux dépens des régimes à prestations déterminées comme le nôtre. Plus que jamais auparavant, le RCRA devra s'assurer du maintien de notre régime dans sa forme actuelle. Dans cette perspective, mais sans négliger d'autres moyens d'action, le RCRA va continuer d'oeuvrer au niveau politique dans des organisations telles que la FARQ (*Fédération des associations de retraités du Québec*).

Être retraité ne signifie pas être confiné à des méthodes anciennes. C'est pourquoi, afin d'améliorer les communications avec ses membres, ainsi que pour demeurer attentif à leurs attentes et demandes de renseignements, le RCRA a entrepris une démarche de renouvellement de son site Internet. Des développements sont attendus dans les prochains mois.

Le deuxième point qui ajoute un caractère particulier de cette rentrée est le fait que notre conseil d'administration est complet et comprend quatre nouveaux élus, ce qui augure bien en termes de relève. Cette relève est d'autant plus précieuse que, comme nous l'avons constaté dans les paragraphes précédents, les tâches qui nous attendent sont très importantes.

Le dernier point contribuant à la particularité de cette rentrée 2010 est qu'il s'agit de ma première saison en tant que président du RCRA, un défi que je relève avec enthousiasme! Cet enthousiasme, renforcé par la participation de l'équipe de gestion du RCRA, qui est composée de vétérans aguerris et de nouveaux membres, ainsi que de plusieurs bénévoles dévoués, fera en sorte que nous continuerons de défendre vos droits et intérêts avec une énergie renouvelée.

Gilles Leblanc

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RCRA

Notre assemblée générale annuelle a été tenue à Jonquière. 175 membres du RCRA y ont assisté et ont démontré beaucoup d'intérêt envers les sujets traités.

Les mandats de cinq administrateurs du RCRA venaient à échéance lors de cette AGA, soit ceux de MM. Gilles Boulianne, Ghislain Gauthier, Georges Boucher, Claude Gagnon et Maurice Simard. De plus, un poste vacant n'était toujours pas comblé.

Suite aux élections, le RCRA a maintenant un conseil d'administration (CA) complet composé de:

Gilles Leblanc, président (désigné par le CA)
Noël Chouinard, vice-président
Germain Tremblay, secrétaire (nouvel élu)
Olivier Maltais, trésorier
Daniel Breton, directeur, webmestre (nouvel élu)
Réginald Cantin, directeur, affaires politiques
Richard Dubois, directeur, affaires politiques (nouvel élu)
Claude Gagnon, directeur, logistique et responsable pour Usine Grande-Baie, (réélu)
Pâquerette Leclerc, directrice, recrutement

Clément Savard, (nouvel élu)

Maurice Simard, directeur, représentant d'Alma et EEQ, Secteur Lac St-Jean (réélu)

Ghislain et Georges prennent une retraite bien méritée après de nombreuses années consacrées au service du RCRA. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir.

Merci à Claude et Maurice pour avoir accepté un nouveau mandat. Pour sa part, Gilles Boulianne a accepté de continuer à servir le RCRA en tant qu'Aviseur Technique, mais sans droit de vote au CA. Bravo et merci Gilles!

Bienvenue aux nouveaux élus dans notre conseil d'administration!

IL FAUDRA S'Y HABITUER

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le nom de notre régime de pensions est le "**Régime de pensions Rio Tinto Alcan (Canada)**"; cet avis de changement de nom est inscrit à la page 17 de "**Votre relevé annuel de pensions et d'assurance-vie**" émis pour l'année 2009. Alors, l'acronyme RPA n'est plus valide. Il est remplacé par **RPRTA (Canada)**, "**Régime de pensions Rio Tinto Alcan (Canada)**".

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RÉGIME DE PENSIONS RIO TINTO ALCAN (CANADA)

Cette vingtième assemblée annuelle des participants et bénéficiaires au RPRTA a eu lieu le 22 juin 2010, au Manoir du Saguenay, à Jonquière, Québec. Trente-cinq (35) participants et participantes étaient présents lors de l'ouverture de la réunion. Les principaux points à l'ordre du jour étaient: l'administration du régime, l'actif et le rendement de la caisse, les modifications au régime depuis le 1^{er} janvier 2009 et sa situation financière, ainsi qu'une période de questions. La majorité des points couverts à cette réunion étaient déjà inclus, sous une forme plus condensée, dans le document "**Votre relevé annuel de pensions et d'assurance-vie**" émis pour l'année 2009.

Le RCRA a félicité RTA pour la qualité de ce document. Malheureusement, comme vous le savez, il ne contenait pas de formule de rattrapage. Les questions et remarques à ce sujet ont d'ailleurs été nombreuses de la part de vos représentants mais, comme nous l'avons mentionné plus tôt, il y a une nouvelle encourageante car la compagnie y aborde la notion de rattrapage de pertes antérieures de pouvoir d'achat.

SITE INTERNET

Dans le processus de reconstruction de notre site Internet www.rcra01.com, nous aimerions avoir vos impressions et commentaires.

En explorant le site dans son agencement actuel, aimeriez-vous avoir davantage d'informations? Si oui, lesquelles?

L'apparence du site devrait-elle être changée? Si oui, que suggérez-vous?

Vous pouvez nous faire parvenir vos réactions (feedback) par téléphone au **418 347-4728** ou par courriel au gilirene@videotron.ca. Naturellement, la poste traditionnelle est aussi bienvenue à l'adresse suivante:

**RCRA,
C.P. 31003, Succursale Davis
Jonquière (Québec), Canada
G7S 6C2**

SALUTATIONS D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE RETRAITE

Amis retraités,

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu assister à la réunion annuelle du mois de juin à Arvida, voici quelques informations sur la situation de notre fonds, à la fin du premier trimestre de 2010.

L'actif s'élevait à 2,695 millions de dollars et le 31 mai, il était à 2,608 millions. Le rendement était à 2% pour ce trimestre et à 21.5% pour les 12 derniers mois. Les actions canadiennes ainsi que les placements à revenus fixes ont largement contribué aux résultats positifs.

Nomination

C'est M. Jean Simon qui occupera le poste de président du comité de retraite en remplacement de M. François Curie qui a quitté l'entreprise. Le membre manquant représentant l'entreprise sera nommé pour la prochaine réunion du comité qui aura lieu au mois de décembre 2010.

Projet

L'actuaire du fonds nous a annoncé que l'entreprise envisageait d'y faire certains réaménagements dans l'administration, ce qui, selon eux, devrait être transparent dans les services auxquels nous avons droit en ce moment. Mon rôle face à ces changements est de m'assurer qu'effectivement, nous conservions les droits et privilèges faisant partie du contrat que nous avons avec l'entreprise. Je vous assure que je suis de très près l'évolution de chacun de ces dossiers et que j'ai le support des membres du CA de notre organisation, soit le RCRA.

Politique de gestion des surplus du fonds

Comme vous avez dû le constater dans votre livret annuel, une nouvelle politique a été mise en place et pour le moment, je ne peux la commenter pour la bonne raison qu'au RCRA nous sommes à en étudier tous les aspects.

Ce sujet sera à l'ordre du jour pour la prochaine réunion avec l'actuaire du fonds qui aura lieu à Jonquière, le 26 novembre 2010.

Conclusion

À part les présentations plus détaillées de l'actuaire et du préposé aux placements, c'est en gros l'information qui a nous été fournie lors de la réunion annuelle.

Si vous voulez plus de détails sur tout autre sujet, je vous rappelle que vous pouvez me rejoindre en tout temps au numéro de téléphone indiqué sur LE FLAMBEAU.

Michel Fortin